

## CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Réunion plénière du 4 avril 2002

« *Prospective des retraites et inégalités* »

### Evolution possible du solde de la CNAV selon diverses hypothèses

Le profil d'évolution du solde de la CNAV dépend des hypothèses économiques et des hypothèses d'indexation retenues. On rappelle par ailleurs que l'incertitude sur l'évolution de la pension moyenne de la CNAV à réglementation constante a conduit à présenter deux hypothèses H1/H2.

Le profil d'évolution du solde de la CNAV a été établi lors de la réalisation des projections globales au cours de l'année 2001. Il y a donc lieu de s'interroger au préalable sur la validité de ces projections compte tenu de l'évolution de la conjoncture.

Sur le plan macroéconomique, un rattrapage du ralentissement de la croissance de 2001-2002 reste possible à horizon de 2010. Le scénario de référence peut donc être conservé et la variante avec un taux de chômage à 7 % permet d'examiner les conséquences d'un scénario moins favorable que le scénario de référence. Les éléments disponibles sur les comptes de 2001 de la CNAV correspondent à une situation légèrement plus favorable que dans les projections et si le solde de 2002 risque d'être moins favorable, le rattrapage mentionné ci-dessus peut conduire à un retour sur la projection au cours des années suivantes. Voir détail en annexe

Le compte complet de la CNAV n'a pas été projeté intégralement. Ont été projetés le solde technique (écarts prestations – cotisations) et le solde élargi comprenant en outre les transferts de compensations les subventions, les impôts et taxes affectés, les cotisations d'AVPF (assurance vieillesse des parents au foyer), les frais de gestion et d'action sociale.

Dans le solde élargi, d'autres dépenses et recettes qui ne modifient pas fondamentalement l'équilibre ne sont pas prises en compte (cotisations et prestations des DOM, cotisations et prestations de l'assurance veuvage, recettes de transferts et dépenses du minimum vieillesse, transferts avec d'autres régimes hors mutualité sociale agricole –MSA-, divers). Les produits et frais financiers ainsi que les versements au Fond de réserve des retraites ne sont pas retracés. Pour le solde élargi on fait masse de la CNAV et du compte de salariés agricoles dont le solde est pris en charge par la CNAV.

Il existe une différence entre ce solde élargi et le résultat effectif de la CNAV, cependant on postule en première analyse que ce solde élargi est bien représentatif, de l'évolution de la capacité ou du besoin de financement de la CNAV et donc des besoins de rééquilibrage.

Afin de fournir une vision simplifiée, on présente ici, d'une part, le solde élargi et le solde technique correspondant au scénario de référence avec l'hypothèse H1 pour la pension moyenne de la CNAV, et d'autre part la variante à 7% de chômage<sup>1</sup> et l'hypothèse H2 pour la pension moyenne de la CNAV ; cela dans l'hypothèse d'une indexation des pensions et salaires portés au compte sur les prix. L'incidence d'autres hypothèses d'indexation sera ensuite examinée.

---

<sup>1</sup> Il s'agit là d'une estimation approchée.

**Evolution du solde technique de la CNAV et du solde élargi de la CNAV et des salariés agricoles.  
Indexation sur les prix**

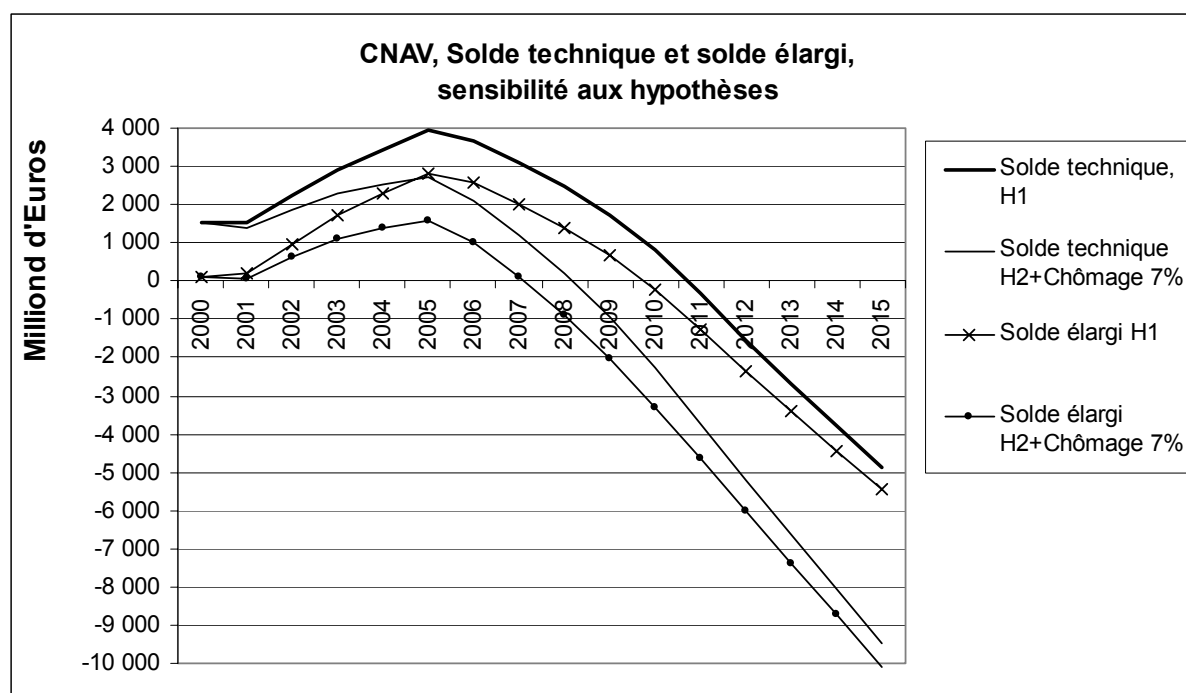
Millions d'Euros (Euros 2000)	2000	2005	2010	2015	2020	2040
Solde technique, H1	1 520	3 930	835	-4 886	-10 924	-39 732
Solde technique H2+Chômage 7%	1 520	2 700	-2 276	-9 500	-17 231	-52 266
Solde élargi H1	131	2 827	-200	-5 464	-11 088	-36 483
Solde élargi H2+Chômage 7%	131	1 597	-3 311	-10 078	-17 395	-49 017

Les différences entre H1 et H2 correspondent aux différences d'hypothèses d'évolution de la pension moyenne de la CNAV

**Variation moyenne annuelle du solde**

Millions d'Euros (Euros 2000) par an	de 2 000 à 2 005	de 2 005 à 2 010	de 2 010 à 2 015	de 2 015 à 2 020
Solde technique, H1	482	-619	-1 144	-1 208
Solde technique H2+Chômage 7%	236	-995	-1 445	-1 546
Solde élargi H1	539	-606	-1 053	-1 125
Solde élargi H2+Chômage 7%	293	-982	-1 353	-1 463

Lecture : dans l'hypothèse H1, le solde technique devrait s'améliorer en moyenne de 482 Md€ par an de 2000 à 2005



Le graphique précédent présente le profil d'évolution du solde de la CNAV, Il devrait s'améliorer jusqu'en 2005 inclus, et commencer à se détériorer à partir de 2006 avec l'arrivée à 60 ans des classes du baby-boom nées en 1946 et après.

Le niveau de la capacité de financement qui doit permettre d'abonder le Fond de réserve des retraites est assez mal illustré par le solde technique en début de période. Le solde élargi est plus représentatif, mais les différences entre le solde élargi et le solde complet sont susceptibles d'atteindre quelques centaines de millions d'Euros. Le point maximum atteint en 2005 est très tributaire de l'environnement

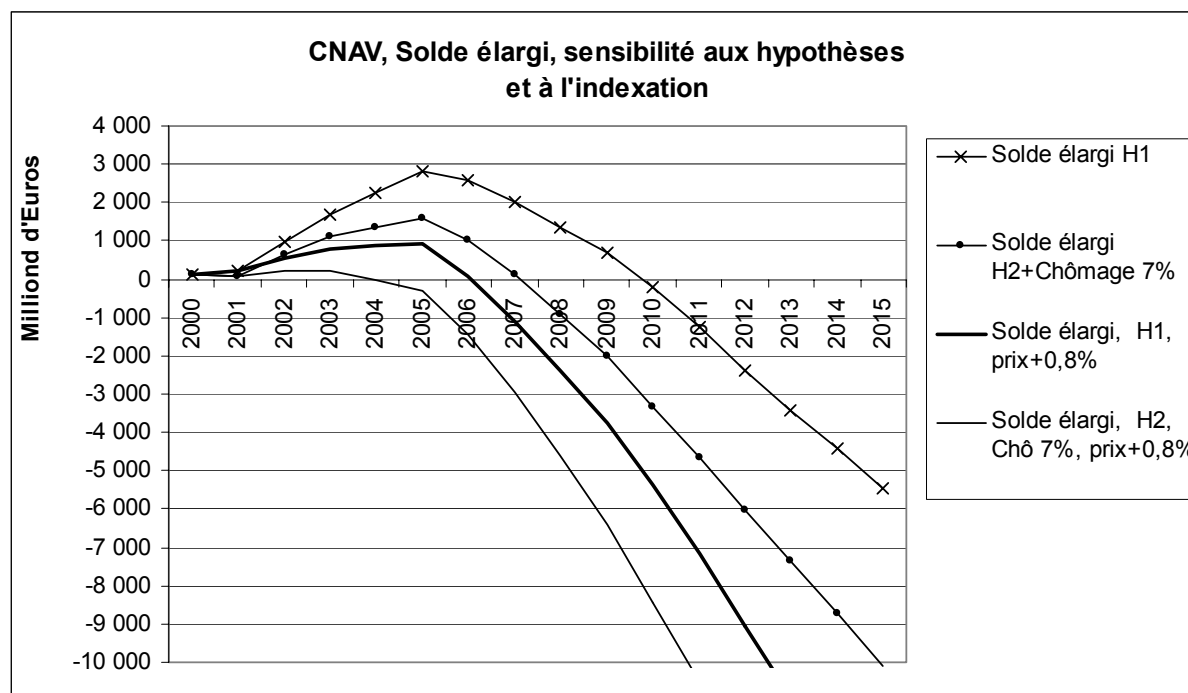
économique<sup>2</sup> (1,7 Md€ à 2,7 Md€ ). Après 2005 le solde technique pourrait rester positif jusqu'en 2010, le solde élargi pouvant être négatif dès 2008 selon les hypothèses économiques et sur la pension moyenne de la CNAV. Cette estimation suppose cependant qu'il n'y ait pas de modifications importantes pesant sur les éléments permettant de passer du solde technique au solde complet. Ces éléments, secondaires par rapport à la masse totale des prestations, peuvent être cependant déterminant sur le signe du solde complet.

Au delà de cette incertitude sur la date du changement de signe du solde la CNAV, la vitesse de dégradation des comptes limitée à 600 M€ par an entre 2006 et 2010, serait comprise entre 1 et 1,5 Md€ par an après 2010.

### Incidence de l'indexation sur le solde

L'indexation des pensions liquidées et des salaires portés au compte n'a pas suivi strictement l'évolution des prix sur la période récente à cause des « coups de pouce ». Une indexation sur les prix conduit à une baisse du taux de remplacement jusque vers 2020-2030. Les projections ont permis d'estimer l'impact d'une indexation sur les prix + 0,8% et sur les prix + 1,2%.

Une indexation sur les prix plus 0,8% diminuerait le solde technique en 2005 de près de 2 Md€. Le solde global serait alors proche de l'équilibre, le signe dépendant notamment de l'environnement économique. La dégradation ultérieure serait plus rapide.



Aussi, dans le cas où la compensation de la faible croissance de 2002 serait lente et avec une indexation intégrant des « coups de pouce » notables, l'équilibre de la CNAV peut être tributaire de l'évolution des postes hors prestations et cotisations à un horizon très proche.

<sup>2</sup> D'ici 2005 les différences entre H1 et H2 pour l'évolution de la pension moyenne de la CNAV sont moins importantes que les différences dues à l'environnement économique.

## Annexe 1

### Examen des projections en fonction de la conjoncture récente

La première interrogation porte sur le scénario macroéconomique de référence compte tenu du ralentissement de la croissance en 2001-2002. Dans le scénario de référence, la croissance du PIB est en moyenne de 3% par an sur la période 2001-2005 et 2,6% sur la période 2006 et 2010 ; le taux de chômage atteint 7% en 2005 et 4,5% en 2010.

Le scénario a été établi à partir d'une analyse de la croissance potentielle qui peut s'accompagner de fluctuations autour de la référence retenue. Les éléments disponibles à ce jour sont compatibles avec la moyenne sur une période de 5 à 10 ans. Par rapport aux hypothèses retenues dans le scénario de référence, la croissance du PIB sur 2000-2001 serait inférieure d'un demi point environ<sup>3</sup>. Les dernières hypothèses économiques du ministère de l'économie et des finances (février 2002) retiennent une évolution en volume du PIB comprise entre 1,4% et 1,6% en 2002 et entre 2,8% et 3,2% en 2003. Un rattrapage est donc possible d'ici 2010 et il n'y a pas de rupture structurelle clairement établie qui remettrait en cause le scénario de référence. Par ailleurs la variante avec un maintien du taux de chômage à 7 %, réalisée pour le Conseil, permet d'examiner les conséquences d'une croissance un peu inférieure à celle du scénario de référence.

Les projections du régime général ont été établies sur la base des comptes de la commission des comptes de la sécurité sociale de septembre 2000. Le début de période peut aujourd'hui être examiné au regard des comptes de la commission des comptes de la sécurité sociale de septembre 2001 et du rapport de François Monnier de février 2002. L'estimation des comptes de l'année 2001 relève encore de la prévision. Compte tenu des délais de traitement de certains postes importants, les comptes du régime général pour l'année 2001 ne seront connus qu'à la fin du mois de mars et des risques d'erreurs importants subsistent particulièrement sur l'interprétation et la répartition des recettes encaissées en fin d'année 2001 et au début de 2002. Le constat principal du rapport de F.Monnier est celui d'un supplément de recettes de cotisations et de CSG par rapport aux prévisions de septembre 2001. Ce surcroît de recettes pour l'ensemble des branches du régime général fait plus que compenser l'incidence sur le régime général de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 et conduit à des résultats globaux pour l'ensemble des branches du régime général meilleurs qu'attendus précédemment en encaissement/décaissement. Les estimations par branche sont très fragiles à ce stade, mais l'excédent du régime général se concentre plus encore que ce n'était le cas dans les prévisions de septembre sur les branches famille et vieillesse.

Pour 2001 l'excédent de la CNAV projeté lors de la commission des comptes de septembre 2000 était de 514 M€ (3,371 MdF), et de 573 m€ (3,756 MdF) lors de la commission des comptes de septembre 2001. Selon les indications du rapport de F.Monnier le résultat devrait être encore plus favorable et correspondre à une situation en termes de solde technique et de solde élargi sensiblement au dessus des projections de la CNAV associées au scénario de référence.

L'excédent projeté pour 2002 lors de la commission des comptes de septembre 2001 était de 4,56 MdF sur la base d'un PIB à 2,5% pour 2002. Les nouvelles prévisions macroéconomiques sont en retrait de 0,7% à 0,9% pour le PIB. Une différentielle de même ampleur sur la masse des cotisations de la CNAV (350 MdF pour cotisations directes et cotisations prises en charge) aurait une incidence de -2,5 à -3,2 MdF, alors que la révision de la base 2001 devrait conduire à une amélioration.

---

<sup>3</sup> Le scénario macroéconomique repose sur une croissance du PIB de 3,2 en 2000 et 3,0 en 2001. Cette croissance serait de 3,5 % en 2000 et 2,1 en 2001 selon une estimation de l'INSEE en décembre 2001 ou de 3,6 en 2000 et 2,0 en 2001 sur la base de comptes trimestriels, d'après l'aide mémoire sur les principaux indicateurs conjoncturels de mars 2002.

## **Annexe 2**

### **Comptes de la CNAV projetés pour le premier rapport du Conseil d'orientation des retraites**

## Projections par régime

En EUROS

CNAV

Indexation sur les prix

les données financières sont exprimées en euros constants 2000

	2000	2005	2010	2015	2020	2040
Nombre de droits directs	8 993 942	9 865 254	11 335 457	12 756 581	14 035 174	17 579 825
<b>Hypothèse 1 d'évolution de la pension moyenne</b>						
Pension moyenne par bénéficiaire	6 099	6 277	6 498	6 692	6 946	8 601
Total des pensions (MEuros)	54 856	61 928	73 662	85 364	97 488	151 200
<b>Hypothèse 2 d'évolution de la pension moyenne</b>						
Pension moyenne par bénéficiaire	6 099	6 324	6 620	6 912	7 261	9 183
Total des pensions (MEuros)	54 856	62 392	75 046	88 172	101 906	161 441
Nombre de cotisants	15 283 558	16 808 093	18 053 061	17 962 976	17 819 721	16 712 959
Cotisations (MEuros)	48 643	58 616	68 158	73 420	78 850	101 178
Total cotisations, FSV ** H1	56 377	65 858	74 497	80 478	86 564	111 467
Total cotisations, FSV ** H2	56 377	65 878	74 554	80 593	86 740	111 823
<b>Hypothèse 1 d'évolution de la pension moyenne</b>						
Solde technique (MEuros)***)	1 520	3 930	835	-4 886	-10 924	-39 732
en % des dépenses	2,8%	6,3%	1,1%	-5,7%	-11,2%	-26,3%
en % des cotisations	3,1%	6,7%	1,2%	-6,7%	-13,9%	-39,3%
en % du PIB	0,11%	0,24%	0,05%	-0,25%	-0,51%	-1,42%
<b>Hypothèse 2 d'évolution de la pension moyenne</b>						
Solde technique (MEuros)***)	1 520	3 486	-492	-7 578	-15 167	-49 618
en % des dépenses	2,8%	5,6%	-0,7%	-8,6%	-14,9%	-30,7%
en % des cotisations	3,1%	5,9%	-0,7%	-10,3%	-19,2%	-49,0%
en % du PIB	0,11%	0,21%	-0,03%	-0,38%	-0,71%	-1,77%

\*\*) Versements du FSV concernant les majorations pour enfants et le chômage. Les majorations pour enfants sont tributaires du niveau de la pension moyenne et ont donc une incidence sur le total cotisations + transferts du FSV

\*\*\*) Solde technique avant compensation, subventions, impôts et taxes affectés, transferts divers

## Variation moyenne annuelle en %

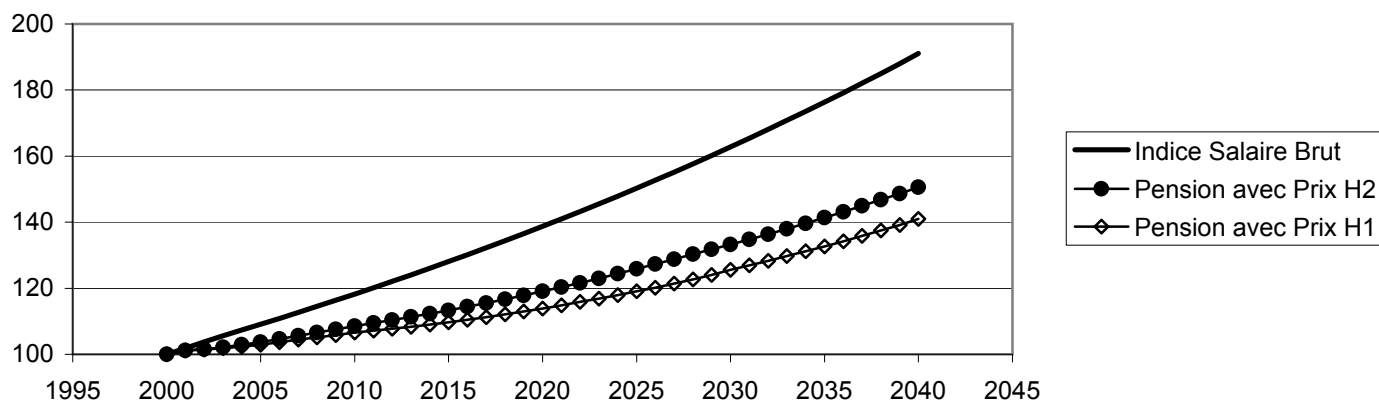
	de 2 000 à 2 005	de 2 005 à 2 010	de 2 010 à 2 015	de 2 015 à 2 020	de 2 020 à 2 040
Nombre de droits directs	1,9%	2,8%	2,4%	1,9%	1,1%
<b>Hypothèse 1 d'évolution de la pension moyenne</b>					
Pension moyenne par bénéficiaire	0,6%	0,7%	0,6%	0,7%	1,1%
Total des pensions (MEuros)	2,5%	3,5%	3,0%	2,7%	2,2%
<b>Hypothèse 2 d'évolution de la pension moyenne</b>					
Pension moyenne par bénéficiaire	0,7%	0,9%	0,9%	1,0%	1,2%
Total des pensions (MEuros)	2,6%	3,8%	3,3%	2,9%	2,3%
Nombre de cotisants	1,9%	1,4%	-0,1%	-0,2%	-0,3%
Cotisations (MEuros)	3,8%	3,1%	1,5%	1,4%	1,3%
Total cotisations et FSV (MEuros) H1/H2 **)	3,2%	2,5%	1,6%	1,5%	1,3%

\*\*) les deux hypothèses conduisent aux mêmes valeurs, à la première décimale près, pour le total cotisations plus FSV

## Variation en % cumulé depuis 2000

	de 2 000 à 2 005	de 2 000 à 2 010	de 2 000 à 2 015	de 2 000 à 2 020	de 2 000 à 2 040
Nombre de droits directs	9,7%	26,0%	41,8%	56,1%	95,5%
<b>Hypothèse 1 d'évolution de la pension moyenne</b>					
Pension moyenne par bénéficiaire	2,9%	6,5%	9,7%	13,9%	41,0%
Total des pensions (MEuros)	12,9%	34,3%	55,6%	77,7%	175,6%
<b>Hypothèse 2 d'évolution de la pension moyenne</b>					
Pension moyenne par bénéficiaire	3,7%	8,5%	13,3%	19,0%	50,6%
Total des pensions (MEuros)	13,7%	36,8%	60,7%	85,8%	194,3%
Nombre de cotisants	10,0%	18,1%	17,5%	16,6%	9,4%
Cotisations (MEuros)	20,5%	40,1%	50,9%	62,1%	108,0%
Total cotisations et FSV (MEuros) Hypothèse 1	16,8%	32,1%	42,8%	53,5%	97,7%
Total cotisations et FSV (MEuros) Hypothèse 2	16,9%	32,2%	43,0%	53,9%	98,4%

Evolution de la pension moyenne en francs constants dans les deux hypothèses comparée à l'évolution du salaire moyen



## Variation moyenne annuelle en Millions d'Euros

	de 2 000 à 2 005	de 2 005 à 2 010	de 2 010 à 2 015	de 2 015 à 2 020	de 2 020 à 2 040
Total des pensions (MEuros) Hypothèse 1	1 414	2 347	2 340	2 425	2 686
Total des pensions (MEuros) Hypothèse 2	1 507	2 531	2 625	2 747	2 977
Total cotisations et FSV (MEuros) Hyp.1	1 896	1 728	1 196	1 217	1 245
Total cotisations et FSV (MEuros) Hyp.2	1 900	1 735	1 208	1 229	1 254
Solde technique <b>Hypothèse 1</b>	482	-619	-1 144	-1 208	-1 440
Solde technique <b>Hypothèse 2</b>	393	-796	-1 417	-1 518	-1 723

## Lecture :

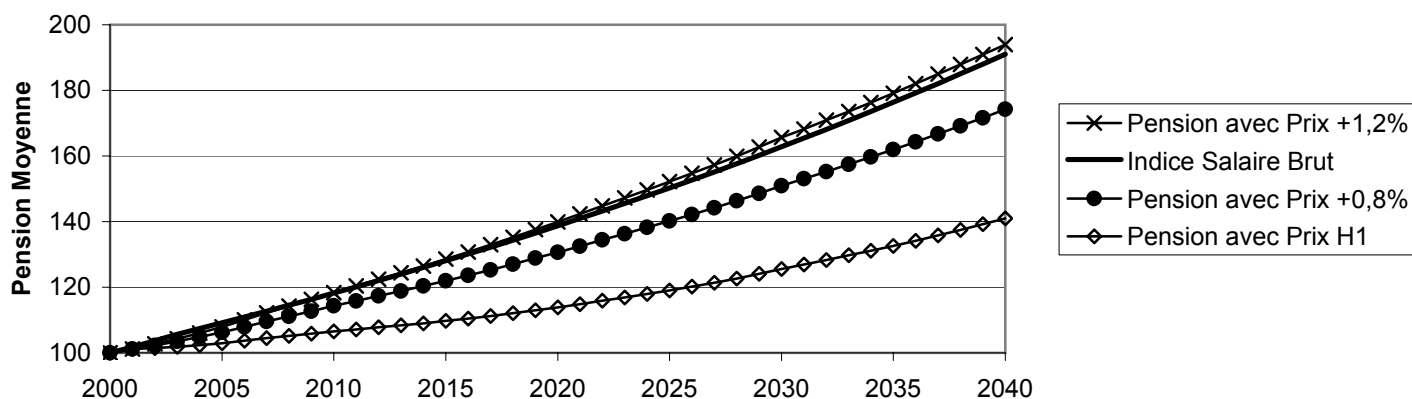
De 2000 à 2005 le solde technique s'améliorerait en moyenne de 0,5 Milliard d'Euros par an (Hypothèse1) car les pensions augmentent de 1,4 Milliard d'Euros par an et les recettes de 1,9 Milliard d'Euros par an (Hypothèse1) Dans l'hypothèse 2 le solde s'améliore de 0,4 Milliard d'Euros

De 2005 à 2010 le solde technique se dégraderait à raison de 0,6 Milliard d'Euros par an en moyenne (Hypothèse1) et de 0,8 Milliards d'Euros par an dans l'hypothèse 2 Cette dégradation s'accroîtrait par la suite

## Hypothèse 1 pour la pension moyenne

	Indexation	2000	2005	2010	2015	2020	2040
Total des pensions (MEuros)	Prix	54 856	61 928	73 662	85 364	97 488	151 200
	Prix +0,8%	54 856	63 930	79 029	94 912	111 854	186 832
	Prix +1,2%	54 856	64 949	81 842	100 057	119 798	208 013
Nombre de droits directs		8 993 942	9 865 254	11 335 457	12 756 581	14 035 174	17 579 825
Pension moyenne par bénéficiaire	Prix	6 099	6 277	6 498	6 692	6 946	8 601
	Prix +0,8%	6 099	6 480	6 972	7 440	7 970	10 628
	Prix +1,2%	6 099	6 584	7 220	7 844	8 536	11 832
Pension moyenne Base 100 en 2000	Prix	100,0	102,9	106,5	109,7	113,9	141,0
	Prix +0,8%	100,0	106,2	114,3	122,0	130,7	174,2
	Prix +1,2%	100,0	107,9	118,4	128,6	139,9	194,0
Indice salaire moyen par tête		100,0	109,1	118,2	128,1	138,7	191,0
Pension moyenne rapportée au SMPT Base 100 en 2000	Prix	100,0	94,3	90,1	85,7	82,1	73,8
	Prix +0,8%	100,0	97,4	96,7	95,3	94,2	91,2
	Prix +1,2%	100,0	98,9	100,1	100,4	100,9	101,5

Evolution de la pension moyenne en francs constants comparée à l'évolution du salaire moyen



## Incidence de l'indexation sur le solde

## Hypothèse 1 pour la pension moyenne

		2000	2005	2010	2015	2020	2040
Solde technique hors compensation, subventions, impôts affectés, transferts divers	Prix	1 520	3 930	835	-4 886	-10 924	-39 732
	Prix +0,8%	1 520	2 008	-4 318	-14 054	-24 733	-74 149
	Prix +1,2%	1 520	1 030	-7 018	-18 994	-32 368	-94 608
Solde en % Pensions	Prix	2,8%	6,3%	1,1%	-5,7%	-11,2%	-26,3%
	Prix +0,8%	2,8%	3,1%	-5,5%	-14,8%	-22,1%	-39,7%
	Prix +1,2%	2,8%	1,6%	-8,6%	-19,0%	-27,0%	-45,5%
Solde en % PIB	Prix	0,11%	0,24%	0,05%	-0,25%	-0,51%	-1,42%
	Prix +0,8%	0,11%	0,12%	-0,23%	-0,71%	-1,16%	-2,65%
	Prix +1,2%	0,11%	0,06%	-0,38%	-0,95%	-1,51%	-3,38%

## Variation moyenne annuelle en Millions d'Euros

## Hypothèse 1 pour la pension moyenne

	Indexation	de 2 000 à 2 005	de 2 005 à 2 010	de 2 010 à 2 015	de 2 015 à 2 020	de 2 020 à 2 040
Solde Technique	Prix	482	-619	-1 144	-1 208	-1 440
	Prix +0,8%	98	-1 265	-1 947	-2 136	-2 471
	Prix +1,2%	-98	-1 610	-2 395	-2 675	-3 112

Avec une indexation sur prix + 0,8% , l'amélioration annuelle initiale du solde serait réduite en début de période, La dégradation serait beaucoup plus rapide